

A.P.M.E.P.

VOTE 1999

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). Aussi, la représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

***Votre vote doit être posté avant
le 20 mai 1999****

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le Bulletin Vert n° 423 de juillet 1999.

*En cas de réception tardive de cette brochure, consultez le site internet <http://www.univ-lyon1.fr/apmep/> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I - Modalités
- II - Rapport d'activité
- III - Rapport financier
- IV - Renouvellement partiel du Comité National
Déclaration de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 1980, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges nationaux du Comité National (la moitié des sièges nationaux). Ainsi :

Tous les adhérents sont donc appelés à voter sur le rapport d'activité et le rapport financier et à élire de nouveaux membres du Comité National.

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité et du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, signature et postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail bien lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 20 mai 1999*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.univ-lyon1.fr/apnep/> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 1998

Présenté par le Bureau National

Le rythme interne de notre Association ne correspond pas à celui de l'année scolaire : le Comité se renouvelle en juin, mais c'est début janvier que la nouvelle équipe doit jeter un regard en arrière sur l'action passée de l'Association. Gage de continuité probablement.

Rappelons que ce texte est un RAPPORT D'ACTIVITÉ et non un document d'orientation. Il décrit quelle a été l'action de l'A.P.M.E.P. durant l'année 1998, et non les perspectives d'actions de l'association.

Le Comité National a examiné le rapport comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 31 janvier 1999 et a demandé un certain nombre de compléments pour la version définitive, tout en accordant sa confiance pour sa présentation au vote des adhérents.

Que fait l'A.P.M.E.P. ?

La réponse est à faire sur deux plans.

Le premier, c'est dire : **L'association fait ce que font ses adhérents.** Il n'y a pas de «yaka» magique. Ce qui est travaillé, réfléchi, produit, échangé, à l'A.P.M.E.P. est le fruit du travail des adhérents. Chacun a son degré d'investissement propre. Mais le bureau national tient à rappeler l'importance de l'implication des adhérents dans les débats en cours, dans les documents à publier, à diffuser et pense que sur ce plan-là des progrès sont possibles et nécessaires.

Le deuxième est de faire un constat sincère : **L'A.P.M.E.P. fait beaucoup de choses.** Elle rend en particulier de nombreux services, non seulement à ses adhérents mais aussi aux autres enseignants qu'elle invite à la rejoindre.

Une synthèse rapide de l'activité de l'A.P.M.E.P. peut être faite en quatre points :

1) L'A.P.M.E.P. cherche à être au cœur d'un réseau de relations consistant.

Elle a continué de développer son serveur Internet, favoriser une augmentation du nombre d'adhérents connectés (opération Wanadoo). Elle a continué de mettre au point un réseau de correspondants dans les régionales pour des échanges par courrier sur des thèmes fixés par le comité (courrier sur papier également, car nous avons conscience que l'électronique n'est pas encore disponible pour tous). L'association a amélioré le matériel et la partie logicielle du secrétariat pour un meilleur service de tous. Le bureau national a eu à cœur d'entretenir des relations constructives avec les institutions et avec d'autres associations ou partenaires du système éducatif. Le plan international n'a pas été négligé. Une fédération européenne des associations d'enseignants de mathématiques est bientôt créée. 1998 a été l'occasion d'une demande dans ce sens auprès de la commission européenne. La fédération devrait être créée en 1999. De nombreux sujets l'attendent comme celui des niveaux de compétence en mathématiques en Europe.

2) L'A.P.M.E.P. est une coopérative pédagogique active.

Publications, journées régionales, journées nationales de Rouen, serveur, bulletins verts et à grande vitesse, réunions de groupes de travail. L'année 98 a été riche en travail et productions. Donnons deux exemples. La base de données bibliographiques Publimath développée en partenariat avec l'inter-IREM progresse continuellement en nombres d'ouvrages et articles recensés (les régionales ont été associées à l'opération 10 ans de bulletin vert sur Publimath). ClasMath, classeur informatisé de documents mathématiques, est diffusé depuis octobre 98.

Dans le bulletin vert, l'accent a été mis sur «de la maternelle à l'université». Engagement est pris et la commission du bulletin y veille, à ce que des articles intéressent chaque niveau d'enseignement. En particulier la rubrique «Dans nos classes» fait l'objet de soins attentifs.



Les opérations E.V.A.P.M (publications de conclusions en L.P., en 6ème, ou mise en route de l'enquête Terminales) enrichissent le regard du milieu éducatif, en particulier des enseignants, sur les compétences de leurs élèves.

3) L'A.P.M.E.P. réfléchit à ce que sont les mathématiques, à ce qu'est la place des mathématiques dans la culture, et aux enjeux contemporains qui les concernent.

Les thèmes des journées nationales d'octobre 98, du séminaire de mai 98 ont été choisis dans cette optique. Avec les autres associations en mathématiques, avec débats dans les réunions des comités nationaux, des textes ont été préparés et diffusés. La question des relations entre mathématiques et informatique, mathématiques et autres champs disciplinaires est à l'étude.

4) L'A.P.M.E.P. s'inscrit dans les débats de politique éducative.

L'association veut faire évoluer les épreuves du bac, sans précipitation mais avec fermeté. Aussi, elle propose des textes de nouveaux sujets à la critique de ses adhérents, elle travaille à des expérimentations claires (par exemple voir B.G.V. 79, voir supplément au bulletin vert 414).

Elle a participé en 98 à Paris et à Lyon aux rencontres liées à la consultation nationale sur les savoirs au lycée, en portant des documents avec les autres associations en mathématiques qu'elle avait particulièrement travaillés (voir Bulletin Vert 414). Elle a diffusé ses réactions sur le rapport Meirieu (voir B.G.V. 81 : Participer au débat démocratique pour «une société à hauteur d'homme»).

L'A.P.M.E.P. a sans cesse au cours de diverses rencontres rappelé la nécessité de lier les questions, celles sur les programmes, sur la gestion du temps scolaire (avec la prise en compte du temps indispensable à un apprentissage actif), sur l'évaluation (incluant la définition des évolutions indispensables des épreuves d'examen, bac en particulier) ; sur la définition appropriée des équipements (en moyens de calcul et de simulation par exemple) et de l'environnement culturel (centres de documentation, expositions par exemple), et sur la formation des enseignants. Sur ce dernier point, l'association a fait remonter les difficultés éprouvées sur le terrain, s'est exprimé clairement sur la nécessité de la formation continue des enseignants (voir B.G.V 82 de septembre 98, dernière page), a toujours rappelé l'importance de la vie des I.R.E.M. et de la recherche sur l'enseignement des mathématiques dans son impact sur l'enseignement.

L'A.P.M.E.P. a toujours eu le souci de faire vivre le «Mathématiques pour tous» des journées de Marseille, en s'intéressant à tous les élèves, à tous les niveaux d'enseignement, à toutes les classes. Comme écrit dans le message du bureau pour les vœux 99 : «les mathématiques, riches de leurs liens multiples avec les autres champs disciplinaires, font partie de la culture.

Que leur enseignement contribue au développement des qualités de chaque personne, donnant le désir et le goût d'apprendre, les moyens de s'intégrer à la vie sociale.»

Concrètement, voici maintenant un descriptif de l'année 1998.

PLAN

I. LA VIE DE L'ASSOCIATION

1. Le Comité et le Bureau
2. Les Commissions et les Groupes de travail
3. Les Régionales
4. Les bulletins
5. Les publications
6. Les serveurs de l'A.P.M.E.P
7. Les Journées Nationales
8. Le séminaire
9. E.V.A.P.M.

II. ACTIONS EXTÉRIEURES

1. Relations avec l'institution
2. Relations avec les autres associations
3. Relations avec les fédérations de parents d'élèves
4. Relations avec les syndicats d'enseignants
5. Relations avec la presse
6. Participation de l'APMEP à la consultation nationale sur les lycées
7. Questions adressées aux adhérents.

La liste des sigles utilisés se trouve à la fin du rapport d'activité.

I - LA VIE DE L'ASSOCIATION

1. Le Comité et le Bureau :

L'A.P.M.E.P. est administrée par le Comité National qui comprend 56 membres, élus pour quatre ans, par correspondance, et renouvelé par quart tous les ans. Les Régionales y sont représentées de fait par 28 membres élus. Les membres sortants ne sont pas immédiatement rééligibles. En 1998, le Comité National a été réuni trois fois : les 31 janvier et 1er février, les 20 et 21 juin, les 14 et 15 novembre.

Chaque année, en juin, le Comité National élit en son sein le Président et une équipe, présentée par lui, choisie parmi les membres du Comité. Cette équipe constitue le Bureau National. Celui-ci s'adjoit éventuellement des chargés de mission. Il est l'exécutif de l'Association, il la représente dans toutes les démarches à faire et prend toute décision qu'il juge propre à son bon fonctionnement. Il soumet ses projets et rend compte des actions entreprises au Comité. En 1998, le Bureau National s'est réuni les 31 janvier et 1er février, le 15 mars, le 16 mai, les 20 et 21 juin, le 20 septembre, le 25 octobre à Rouen, les 14 et 15 novembre, les 12 et 13 décembre.

2. Les Commissions et les Groupes de travail :

Les *Commissions Nationales* sont ouvertes à tous les adhérents et particulièrement aux représentants des commissions régionales (quand celles-ci existent). Organisées par niveaux ou par thèmes, elles sont un lieu d'information et d'échange entre les adhérents intéressés, un lieu de réflexion sur les différents aspects de notre engagement en tant qu'association. Elles proposent au Bureau National et au Comité les résultats de cette réflexion et contribuent à définir les grandes orientations de l'Association. Elles disposent d'un responsable qui peut être distinct du secrétaire national correspondant.

Les *Groupes de travail*, dont la création et la composition sont arrêtées par le Bureau, sur proposition des collègues intéressés, ont un objectif précis et une durée de vie limitée dans le temps. La plupart des groupes élaborent des brochures ou proposent des articles pour le bulletin de l'association. En particulier, cela permet d'alimenter la rubrique du bulletin vert «Dans nos classes», en respectant le mieux possible le principe d'au moins un tel article par niveau d'enseignement dans chaque numéro.

Le *groupe Budget*, créé en 1995, s'est réuni deux fois en 1998, le 5 juin, le 11 décembre. Il est chargé de prévoir les implications financières des actions, en cours ou envisagées, mais aussi de proposer un budget au Bureau et au Comité. Il est placé sous la responsabilité du Président de l'A.P.M.E.P.

Les Responsables des commissions et des groupes de travail se sont réunis avec le bureau national le 17 mai 1998.

3 - Les Régionales :

Les 26 Régionales constituent la structure de base, au niveau local, essentielle à la vie de l'Association. Elles ont un rôle indispensable de relais entre les adhérents et les instances nationales.

Depuis juin 97, un effort tout particulier est fait pour améliorer la communication entre le National et les Régionales, notamment par l'instauration d'un réseau de correspondants.

Chaque année le Bureau National réunit les Présidents des Régionales. En 1998, cette réunion a eu lieu le 13 décembre : 20 Régionales étaient représentées. Les représentants des Régionales et les membres du Bureau National ont débattu et travaillé sur les points suivants :

- fonctionnement «en réseau» des régionales (constat, rôle du correspondant etc.)
- problèmes de vie des régionales
- bulletins et publications
- finances des régionales
- Publimath
- L'année 2000, année des mathématiques
- La préparation des J.N. de Gérardmer

4. Les bulletins :

• Le traditionnel Bulletin Vert est le support écrit de référence de l'A.P.M.E.P. C'est à travers lui que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue. Cette année a vu le changement des responsables Elisabeth Busser et Jean Barbier, ainsi que le changement d'imprimeur. Ce bulletin est maintenant édité à Gap sous la responsabilité de Roger Cuppens pour sa mise en forme. La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane Zehren.

Depuis 1996, le Bulletin Vert est passé à 6 numéros par an avec un numéro spécial consacré aux Journées Nationales. Ainsi cette année, le n° 416 de juin 98 a été entièrement consacré au compte rendu des Journées 97 de Marseille.

• Le B.G.V. (Bulletin à Grande Vitesse) assure la diffusion d'informations d'actualité, et qui nécessite rapidité et souplesse d'exécution. Cette publication est bimestrielle, sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'A.P.M.E.P., c'est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents.

Depuis 1997, le numéro de mai est un numéro spécial de présentation des Journées Nationales. Ainsi le B.G.V. n° 80 de mai 98 a été consacré à la présentation des journées de Rouen.

Le B.G.V. est édité à Troyes sous la responsabilité de sa rédactrice en chef : Nicole Toussaint.

5 - Les publications :

Sous la responsabilité d'Henri Bareil, au cours de l'année 1998, l'A.P.M.E.P. a réalisé :

CLASMATH lycée - Classeur informatisé de documents mathématiques - cf. Bulletin 419. (groupe de travail sous la responsabilité de Rémi Belloeil)

Brochures A.P.M.E.P. :

- E.V.A.P.M. Sixième. Fascicule 2 (Analyses, ...).
- E.V.A.P.M. Terminales B.E.P. 2ème partie (Analyses, ...).
- Activités mathématiques au Collège - Jeux V. Cf. Bulletin 419.
- Maths en Scène. Cf. Bulletin 419.

Brochures en co-diffusion :

- Galion - Thèmes. Série 4. (Collèges - Lycées).
- MathEvasion (Lycées). Cf. Bulletin 419.

6 - Le serveur internet de l'A.P.M.E.P. :

Le serveur Minitel n'existe plus.

Ce serveur télématique de l'A.P.M.E.P. qui était hébergé par le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, a été définitivement arrêté le 30 juin.

Sur Internet :

Le serveur WEB de l'A.P.M.E.P., gracieusement hébergé en 98 par l'Université de Lyon, reçoit régulièrement des améliorations. Il est devenu un élément incontournable et précieux dans le réseau de relations de l'APMEP. Outre une équipe technique, dont le responsable est Régis Goiffon, un comité de rédaction se met peu à peu en place. La rédactrice en chef est Michèle Pécal. C'est le bureau national qui assure le suivi de la partie politique de l'association dans les textes du serveur. L'adresse du site est :

<http://www.univ-lyon1.fr/apmep/>

La banque de données PUBLIMATH, développée sous la responsabilité de Michèle Fabrègas conjointement par l'A.P.M.E.P. et l'A.D.I.R.E.M. a un franc succès (12500 connections par mois en moyenne). Son adresse est :

<http://www.irem.univ-mrs.fr/publimath/>

7 - Les Journées Nationales :

Organisées par la Régionale de Haute-Normandie, elles ont eu lieu les vendredi 23 octobre, samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 octobre 1998 au Théâtre des Arts de Rouen, au lycée Saint Saëns de Rouen et ont rassemblé environ 800 professeurs de mathématiques autour du thème : «**Mathématiques en Scène : Les Mathématiques font partie de la culture**». En lien avec les journées nationales, et avec un partenariat avec le CCSTI de Haute-Normandie (Science Action Haute-Normandie), était présentée l'exposition Maths 2000 à la Halle aux Toiles de Rouen. Cette exposition était complétée par des travaux d'élèves sur le thème Mathématiques et Arts, projets ayant vu le jour avec le soutien de la cellule d'Action Culturelle du rectorat de Rouen. Le schéma général en a été le suivant :

- Cinq conférences plénières : Denis Guedj, La double implication ; auteur entre autres du roman «Le théorème du Perroquet», des livres «Chroniques Mathématiciennes» et «L'Empire des Nombres», et de pièces de théâtre à thème mathématique. François Tisseyre, cinéaste travaillant en particulier avec des mathématiciens pour des films sur les mathématiques, prix d'Alembert décerné par la SMF pour son œuvre. Il a projeté différents extraits de films tout en présentant son travail. Xavier Viennot, chercheur au LABRI à Bordeaux a fait un véritable spectacle mathématique intitulé «La beauté des arbres». Philippe Cardinali, professeur de philosophie et d'histoire de l'Art, a parlé de La naissance de la perspective dans la



Renaissance italienne, exposé illustré de diapositives d'œuvres de cette période, à la fois picturale et architecturale. Jean-Paul Hébert, chercheur à l'école des hautes études en sciences sociales, spécialiste de l'économie de l'armement, a intitulé son exposé : Les Mathématiques, l'économie, le citoyen ou la grand-mère, le loup et le petit chaperon. Il a fait une critique du rôle que l'on fait jouer aux mathématiques dans les modélisations en économie.

- Des ateliers (près de 90) couvrant tous les niveaux d'enseignement, «de la maternelle à l'Université».
- Des groupes de réflexion et de propositions sur des thèmes au choix et d'actualité dans le domaine de l'enseignement des mathématiques. Par exemple : Comment faire vivre l'interdisciplinarité ? Comment rendre juste l'utilisation des calculatrices ? Comment intégrer l'histoire des mathématiques à leur enseignement ? Parcours diversifiés. Comment relever le défi de la présence des élèves en grande difficulté ? Comment envisager l'enseignement de spécialité en S ? Mathématiques et lettres. Comment travailler en équipe de professeurs pour une classe donnée ? Comment l'APMEP peut-elle aider à la formation mathématique et plus généralement scientifique du professeur d'école ? Comment évaluer pour aider à apprendre : en finir avec la moyenne ? Comment envisager l'enseignement des mathématiques en STI ? en STT ? en ES ?
- La séance inaugurale a rassemblé à la tribune le recteur de l'académie de Rouen, le président du conseil régional de Haute-Normandie, des représentants de la mairie de Rouen et du conseil général de Seine Maritime, la présidente de Science Action Haute-Normandie, députée de l'Eure, le président de l'A.D.I.R.E.M..

Les prochaines Journées Nationales de l'A.P.M.E.P., organisées par la Régionale de LORRAINE, auront lieu les 3, 4, 5 et 6 novembre 1999 à Gérardmer, avec pour thème : «**Mathématiques Grandeur Nature**».

Le groupe de travail Journées Nationales réunissant des membres du bureau national et des représentants des équipes de préparation des Journées de Marseille, Rouen, Gérardmer et de la régionale de Nice s'est réuni le 28 novembre 98.

8 - Le Séminaire :

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers Responsables de l'A.P.M.E.P., cette année il en réunissait 65. Il a eu lieu les 16 et 17 mai 98 au FIAP à Paris, avec pour thème : La culture mathématique.

Deux conférences ont eu lieu le samedi de Philippe Lombard (Quel sens donner à la modélisation ?) et de Rémy Langevin (Divers éléments de culture mathématique) ; trois ateliers animés ont eu lieu l'après-midi.

Le dimanche matin, il y a eu une conférence de Régis Gras sur diverses façons de fabriquer des exercices en métamorphosant un même noyau conceptuel ; suivi d'un débat sur l'enseignement et la culture mathématique.

Une réunion a eu lieu ce jour-là pour faire le point sur la première version du rapport Meirieu.

9 - Les «chantiers» E.V.A.P.M. et leur production :

- **EVAPMIB** : développement d'une base de données informatisées (sur Hypercard pour Macintosh et sur P.C.) constituant la mémoire des études EVAPM regroupées avec d'autres études, nationales et internationales. Une personne a été embauchée pendant deux mois par l'A.P.M.E.P. en particulier pour la mise au point de la version P.C..
- Réalisation d'un CD-ROM EVAPM/EVAPMIB comportant, outre la base EVAPMIB, l'ensemble de tous les documents EVAPM (environ 150 épreuves), les brochures, les fichiers de données statistiques... Une démonstration est accessible par Internet.
- **EVAPM LP 95** (opération d'évaluation en fin de seconde BEP d'avril-mai 1995) : la brochure de présentation des résultats et des analyses est sortie en 98.
- **EVAPM 6/97** cette évaluation, effectuée en juin 97, a reçu la participation d'environ 2 500 classes, représentant plus de 60 000 élèves. Les résultats et analyses ont été publiés en 98.
- **EVAPM Terminales** : L'opération est lancée. Une réunion de travail a eu lieu le 7 février 98, suivi d'un séminaire à Besançon du 13 au 16 juin.

II - ACTIONS EXTÉRIEURES

1 - Relations avec l'institution :

Avec le **Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale** :

- Le 11 mars, plusieurs réunions concernant les mathématiques ont eu lieu sur l'initiative de Monsieur Didier Dacunha-Castelle, Conseiller auprès du Ministre. Les ordres du jour ont concerné en particulier : le concours Kangourou ; la création d'une association pour les clubs de mathématiques (Animath) ; les IREM. Pour toutes les réunions, l'APMEP était représenté par son président.

• *Entrevues avec Monsieur Didier Dacunha-Castelle*

Le 10 juillet 98, un tour d'horizon de différentes questions a été fait, notamment sur la question mathématiques et informatique, sur la formation continue (en particulier la question des autorisations d'absence pour les journées de Rouen).

Le 27 octobre 98, les responsables de la régionale de Toulouse sont reçus. Proposition leur est faite de mettre en forme en vue d'une expérimentation sur la régionale de Toulouse des projets de formation continue.

Le 3 novembre, réunion avec des représentants de la SMF, SMAI, IG, CNP à propos du projet de CAPES Maths Informatique. Celui-ci n'est pas retenu, mais l'idée d'un CAPES de Mathématiques intégrant davantage d'éléments

d'informatique reste à l'étude.

Le 18 décembre, des informations sur l'avancement du projet de réforme des lycées sont communiquées à l'APMEP. Un échange avec le bureau national a lieu à ce propos.

Le 23 décembre, le projet de charte des lycées et les grilles horaires sont communiqués à l'APMEP.

- *Entrevue avec Monsieur Claude Allègre Ministre*, à son initiative (au même titre que d'autres associations de spécialistes comme l'A.P.B.G. et l'U.D.P.). Il invite les associations à davantage s'impliquer dans des propositions de formation continue des enseignants sous forme d'organisation régulière de colloques au niveau régional, affirmant que le ministère souhaitait aider ce type d'actions. En particulier, il envisage de demander aux universitaires de consacrer trois heures annuellement à la participation à ces colloques. D'autre part, le ministre a abordé la question des allègements de programmes de la Toussaint, affirmant qu'il comprenait la difficulté de les faire en mathématiques, suivant là les indications du CNP rencontrés la semaine précédente.

Invitation des Ministres à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.

- Avec la D.E.S.C.O. (Direction de l'Enseignement Scolaire) (ex : D.L.C.) :
 - deux groupes de travail avaient été mis en place par le Ministère en 97, sous la responsabilité conjointe de la D.L.C. et de l'Inspection Générale :
 - un groupe de réflexion sur les objectifs de la formation au lycée. Il a écrit un rapport rendu en février 98, utilisé lors de la consultation nationale sur les lycées. Des membres de l'A.P.M.E.P. y ont travaillé es qualité.
 - une « commission baccalauréat ».
Celle-ci, sous la présidence de Monsieur Attali, doyen de l'I.G., continue son travail et s'est réunie le 2 février, le 23 mars, et le 24 juin pour une réunion bilan ; Régis Gras et Jean-Pierre Richeton y représente l'A.P.M.E.P. es qualité. Les travaux du groupe prospective bac ont largement été pris en compte aussi bien pour alimenter la réflexion que pour la composition des sujets de l'expérimentation en classes terminales qui s'est déroulée le 13 mai 98 pour les séries S et E.S. En effet, grâce à l'intervention des deux représentants de l'A.P.M.E.P., la commission a accepté de travailler sur deux fronts :
 - d'une part poursuivre l'expérimentation en deux parties (une avec et une sans calculatrice) en la généralisant à tous les établissements des quatre académies concernées (Bordeaux, Rennes, Grenoble et Versailles) et en l'étendant à trois établissements des autres académies
 - et d'autre part une expérimentation « Bac 2000 » avec des sujets plus ouverts dans l'optique de faire évoluer des sujets trouvés actuellement trop stéréotypés par beaucoup.

Le 18 mars, une réunion a eu lieu, réunissant des représentants des I.G. de maths, physique, S.E.S. et des associations de spécialistes à la D.E.S.C.O., sur

la question de réglementation au bac concernant l'utilisation des calculatrices. Dans les disciplines autres que les mathématiques, le stockage de données de cours est une difficulté pour l'équité de tous les candidats. Ce problème est moins sensible en maths, où par contre il est nécessaire de faire avancer la réflexion sur les épreuves en lien avec les capacités nouvelles des machines : traceurs de courbes, calcul formel et numérique avancé, géométrie. L'APMEP est intervenue sur le projet de réglementation présenté après cette réunion dont certains points étaient irréalistes (vider les mémoires des machines avant les épreuves).

Invitation du Directeur de l'Enseignement Scolaire et de la Directrice de l'Enseignement Supérieur à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.

- *Avec la Direction des Écoles :*

Invitation du Directeur des Ecoles à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.

- *Avec la D.P.D.* (Direction de la Planification et du Développement, ex Direction de l'Évaluation et de la Prospective) :
Participation de membres de l'A.P.M.E.P. à la conception des tests d'évaluation de mathématiques de début de 6ème et 2nde. Cela n'empêche pas une critique raisonnée de ces évaluations, cela permet de suivre de près leurs évolutions.
- Rencontre avec le *recteur de Toulouse*, chargée de mission à la formation. Une délégation de la régionale de Toulouse accompagnée du président sortant de l'A.P.M.E.P. a été reçue par le recteur Jean-Paul De Gaudemar, chargé de mission à la formation (voir B.G.V. 82 de septembre 98)
- *Avec l'Inspection Générale de Mathématiques :*
L'A.P.M.E.P. a été sollicitée par l'Inspection Générale :
 - pour participer aux journées interacadémiques
 - pour participer ès-qualité au groupe de réflexion sur les objectifs de la formation au lycée et à la « commission baccalauréat » mis en place par le Ministère, sous la responsabilité conjointe de la D.E.S.C.O. et de l'Inspection Générale,
 - pour participer aux journées interacadémiques organisées pour la mise en place des nouveaux programmes de terminale.
 - L'Inspection Générale de Mathématiques a appuyé l'opération EVAPM Terminales.
 - Présence de Monsieur Paul Attali, Doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen. Dans le cadre de la première journée, intervention suivie d'échanges de Monsieur Attali, en tant que Doyen de l'I.G., devant les adhérents de notre Association.

- Avec le *G.T.D. de Mathématiques* (Groupe Technique Disciplinaire de Mathématiques) :
Invitation des deux (anciens) (puisque ce groupe a été dissout en 98) présidents du G.T.D. de Mathématiques à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.
- Avec le *C.N.P.* (Conseil National des Programmes) (dont les représentants mathématiciens sont cités ci-dessous) :
 - Rencontre avec Sylviane Gasquet le 4 octobre à Paris sur la question des allègements de programme.
 - Rencontre avec Michel Broue aux Journées Nationales de Rouen le 25 octobre. Débat en particulier sur une réforme de l'enseignement des mathématiques intégrant davantage l'informatique ; discussion sur la formation des enseignants.
 Participation régulière à des réunions inter associatives en présence de Michel Broue, pour une mise en forme collective de demandes au ministre concernant l'évolution de l'enseignement des mathématiques.

Invitation du Président du C.N.P. à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.

- Avec l'*I.N.R.P.* (Institut National de Recherche Pédagogique) :
Un contingent d'heures est attribué par l'I.N.R.P. pour la réalisation de travaux de recherche (EVAPM).
- Avec le *C.N.D.P. et les C.R.D.P.* (Centre National ou Régional de Documentation Pédagogique) :

Invitation du Directeur du C.R.D.P. de Haute-Normandie à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.

- Avec l'*A.D.I.R.E.M.* (Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.) :
 - L'A.P.M.E.P. participe aux travaux de l'A.D.I.R.E.M., œuvre pour le maintien des I.R.E.M. et soutien leurs actions au service des enseignants de mathématiques. Le Président de l'A.P.M.E.P., mandaté par le Bureau et le Comité, est intervenu à plusieurs reprises pour apporter le soutien de l'A.P.M.E.P. afin que soient confortés les I.R.E.M. et leurs modes de fonctionnement.
 - L'A.P.M.E.P. est représentée par deux de ses membres aux réunions de l'A.D.I.R.E.M. qui a elle-même deux membres la représentant aux Comités de l'A.P.M.E.P. en qualité d'invités permanents.
 - Une convention lie l'A.D.I.R.E.M. et l'A.P.M.E.P. concernant la base PUBLIMATH (banque de données bibliographiques avec système informatique de recherche) avec l'attribution d'un contingent d'heures. Son adresse est :

<http://www.irem.univ-mrs.fr/publimath/>

Présence du président de l'A.D.I.R.E.M. à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.

Proposition d'une université d'été sur la formation des enseignants.

Bien que retenue par le ministère, elle a été annulée faute d'un nombre suffisant d'inscrits, les relais administratifs n'ayant bien fonctionné.

• *Au niveau régional :*

- Collaboration des Régionales A.P.M.E.P. :
- pour représenter le National invité à une manifestation dans leur Région,
- avec leur I.R.E.M. : pour le bulletin de la Régionale, organisation d'un rallye mathématique,...
- avec leur rectorat et les IUFM : inscription des Journées Nationales ou d'une journée régionale au P.A.F., actions de formation...
- avec les I.U.F.M., pour la présentation de l'association auprès des stagiaires en particulier,
- avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux : intervention concernant les examens, participation aux réunions interacadémiques ...
- avec le Centre de Culture Scientifique de la région.

On ne peut que souligner l'importance de telles relations.

2 - Relations avec les autres associations :

- L'A.P.M.E.P. a invité à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Marseille les associations avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier :
 - sur le plan français : l'A.F.E.F., l'A.P.B.G., l'A.P.I.S.P., l'A.P.S.E.S., Femmes et Mathématiques, la S.M.A.I., la S.M.E., la S.M.F., l'U.D.P., l'U.P.S.,
 - sur le plan international : l'A.T.S.M. (Association Tunisienne des Sciences Mathématiques), la S.P.B.M.e.f., la Roumanie, l'Irlande...

Une rencontre avec l'association Femmes et Maths a eu lieu le 3 octobre 98. De nombreuses questions ont été abordées dont celle de l'orientation des filles dans les filières scientifiques au lycée et dans les premières années du supérieur.

- L'A.P.M.E.P. est représentée statutairement à la C.F.E.M. (Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques). Cette commission organise la participation française au congrès I.C.M.E. 9 à Tokyo, le congrès francophone régional E.M. 2000 du 15 au 17 juillet 2000 à Grenoble. La commission gère des aides financières venant du fond de solidarité I.C.M.I. et des aides pédagogiques fournies par l'A.P.M.E.P. au Burkina Faso et au Cameroun.
- L'A.P.M.E.P. a été invitée aux congrès de la S.P.B.M.e.f. en août 98. Des membres de la S.P.B.M.e.f. ont été invités et ont participé au séminaire 98 ainsi qu'aux Journées de Rouen.

- Le projet de fédération européenne des associations de professeurs de mathématiques est maintenant bien lancé. Un dossier d'agrément a été déposé à la commission européenne. La création effective est prévue en avril 99.
- L'A.P.M.E.P. a participé à plusieurs rencontres du Comité pour l'année 2000 des mathématiques. Des régionales A.P.M.E.P. se lancent dans la préparation de différentes actions autour de cette dynamique internationale.
- L'A.P.M.E.P. a participé au jury et à la remise du Prix d'Alembert, à l'initiative de la S.M.F., récompensant un travail dans la popularisation des mathématiques. Le prix est revenu à Jean-Paul Delahaye pour son livre sur le nombre Pi.

3 - Relations avec les fédérations de parents d'élèves :

- L'A.P.M.E.P. informe des positions qu'elle adopte les fédérations de parents d'élèves F.C.P.E et P.E.E.P. et a invité leurs Présidents à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen. L'APMEP rencontrera les fédérations début 99.

4 - Relations avec les syndicats d'enseignants :

Invitation des Présidents des principaux syndicats d'enseignants à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen.
Rencontre avec le S.N.E.S. le 19 juin 98 à Paris.

5 - Relations avec la Presse :

- L'A.P.M.E.P. informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités à la séance d'ouverture des Journées Nationales de Rouen. Des articles ont paru dans la presse locale sur les Journées.

6 - Participation de l'APMEP à la consultation nationale sur les lycées :

L'A.P.M.E.P. a participé à la journée disciplinaire consacrée aux Mathématiques dans le cadre du colloque lycée : «*Quels savoirs enseigner dans les lycées ?*», à Paris, à la Sorbonne, le 21 mars 98 ; elle y a apporté ses idées, son dynamisme et sa connaissance du terrain.

L'A.P.M.E.P. a été représentée par plusieurs de ses membres dont son président lors du colloque lycées à Lyon les 28 et 29 avril .

Une première réaction à la première version du rapport Meirieu a été produite et diffusée, après une réunion exceptionnelle des responsables de l'association lors du séminaire 98.

Un nouveau texte a été écrit suite au rapport définitif. Il a été travaillé au comité national de juin 98, puis par le bureau national. Il a été largement diffusé. Il a été notamment envoyé à la chambre des députés, à son président, aux présidents des groupes parlementaires, aux députés enseignants de mathématiques, au président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, cela avant l'intervention de Claude Allègre devant cette même commission concernant les suites à donner à la consultation des lycées de juillet 98.

7 - Questions adressées aux adhérents :

- L'A.P.M.E.P. a sollicité à plusieurs reprises principalement par l'intermédiaire du B.G.V. ses adhérents à intervenir dans les débats d'actualité et à fournir des textes pour nourrir à la fois les publications, les prises de position de l'association et les documents des différentes commissions et groupes de travail.

Liste des sigles utilisés

A.D.C.S.	Association pour le Développement de la Culture Scientifique
A.D.I.R.E.M.	Assemblée des Directeurs d'I.R.E.M.
A.F.E.F.	Association Française des Enseignants de Français
A.P.B.G.	Association des Professeurs de Biologie et Géologie
A.P.I.S.P.	Association des Professeurs d'Initiation aux Sciences Physiques
A.P.S.E.S.	Association des Professeurs de Sciences Économiques et Sociales
A.R.D.M.	Association de Recherche en Didactique des Mathématiques
C.N.P.	Conseil National des Programmes
C.N.R.S.	Centre National de Recherches Scientifiques
C.F.E.M.	Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques
D.E.S.C.O.	Direction de l'Enseignement Scolaire
E.P.I.	Enseignement Public et Informatique
E.V.A.P.M.	ÉVALuations pour l'A.P.M.E.P.
F.C.P.E.	Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de l'enseignement public
F.S.U.	Fédération Syndicale Unitaire
G.R.I.A.M.	Groupe de Réflexion Inter-Associations en Mathématiques
I.R.E.M.	Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques
I.G.	Inspection Générale
I.U.F.M.	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
M.A.F.P.E.N.	Mission Académique de la Formation des Personnels de l'Éducation Nationale
P.A.F.	Plan Académique de Formation
P.E.E.P.	Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public
S.E.	Syndicat des Enseignants
S.M.A.I.	Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles
S.M.E.	Société de Mathématiques Européennes
S.M.F.	Société Mathématique de France
S.N.A.L.C.	Syndicat National des Lycées et Collèges
S.P.B.M.e.f.	Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française
U.D.P.	Union Des Physiiciens
U.P.S.	Union des Professeurs de Spéciales

III - RAPPORT FINANCIER 1998

RECETTES	1996	1997	1998
I. Cotisations et abonnements	2 132 549,95	2 134 361,60	2 091 415,05
II. Publicité	80 060,00	55 200,00	56 700,00
III. Ventes de brochures	299 755,11	239 901,30	189 110,82
IV. Produits financiers			
- Intérêts du livret A (C.N.E.)	10 709,02	15 733,37	16 653,89
- Produits nets (cessions de SICAV)	187 656,78	103 854,84	518 015,60
V. Prestations de service			
- Abonnements au serveur sur 3614	1 948,62	953,58	1 600,34
- CNDP, convention DEP	25 000,00	30 000,00	0,00
- Frais d'envoi	25 889,00	29 267,80	30 263,78
- Remboursement abonnements belges	5 115,00	6 500,00	3 036,00
VI. Souscription à "EVAPM"	—	155 923,85	
VII. Produits exceptionnels			
- Ristournes non versées	9 878,00	5 412,00	6 040,00
- Autres produits exceptionnels	23 124,24	43 326,61	57 569,09
	2 801 685,72	2 818 434,95	2 970 404,57

DEPENSES	1996	1997	1998
I. Ristournes Régionales	121 902,00	153 800,00	150 780,00
II. Publications			
- 6 Bulletins	404 700,00	386 969,00	272 460,00
- 6 BGV	94 100,00	121 349,00	121 932,00
- Nouvelles brochures	259 471,84	133 872,83	118 038,72
- Réédition de brochures et/ou coédition	53 355,00	42 389,50	23 200,00
III. Vie de l'Association			
1. Frais de fonctionnement			
• Impressions diverses : appels de cotisation ; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...	61 980,00	76 201,00	56 697,80
• Charges administratives : papier à lettres, enveloppes,...	51 166,78	86 858,20	66 296,18
• Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts,...	168 506,16	163 040,07	169 291,51
• Location : machine à affranchir, photocopieuse, salles de réunions	36 818,76	51 591,16	46 116,85
• Maintenance du matériel	28 087,56	24 680,30	26 309,54
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	408 395,43	419 352,16	417 655,40
3. Personnels extérieurs : honoraires	26 518,00	32 982,00	48 037,00
4. Dons, libéralités et cadeaux	9 433,00	5 213,40	4 578,55
5. Remboursement de frais : Bureau, Comité, Commissions, Séminaire, timbres, téléphone et frais divers des responsables de l'association	667 054,31	615 127,39	568 938,20
IV. Frais de port et de routage (bulletins, BGV, brochures, vote, appels de cotisation, circulaires)	209 491,59	189 308,07	208 894,89
V. Frais EVAPM	7 141,74	188 670,52	54 561,62
VI. Charges exceptionnelles			
1. Subvention et publicité	5 000,00	20 000,00	2 500,00
2. Reversement abonnements jumelés	30 970,08	28 485,23	26 110,93
3. Serveur	5 000,00	5 000,00	—
4. Dotations aux amortissements	89 330,34	114 451,97	135 423,68
5. Frais divers	29 089,34	27 580,50	62 078,33
VII. Variation du stock	- 46 493,00	-105 090,00	141 968,00

1 787 490,09 2 777 832,30 2 721 869,70

BILAN AU 31/12/1998

ACTIF	Exercice 31.12.1998		PASSIF	Exercice 31.12.1997	
	Valeur brute	Amort. prov.		Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISÉ			CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			Réserves		
Autres immobilisations incorporelles	145 400,96	44 040,09		4 261 230,55	4 245 082,37
	145 400,96	44 040,09	EXCÉDENT DE L'EXERCICE	248 534,87	16 148,18
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			SITUATION NETTE	4 509 765,42	4 261 230,55
Constructions	750 000,00	230 128,77	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 509 765,42	4 261 230,55
Autres immobilisations corporelles	757 184,10	442 224,78	DETTES		
	1 507 184,10	672 353,55			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			DETTES FINANCIÈRES		
Autres titres immobilisés			Emprunts et dettes auprès	957,60	957,60
Autres immobilisations financières			des Etis de crédit	957,60	957,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ			DETTES D'EXPLOITATION		
ACTIF CIRCULANT			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 026,15	115 291,32
Matières ou marchandises	741 488,00		Dettes fiscales et sociales	59 446,87	82 763,49
Créances clients et copies rattachées	41 889,20		Autres	247 013,41	212 569,19
Autres créances d'exploitation	100 360,36			328 486,43	410 624,00
Créances diverses	16 834,52		PRODUITS CONSTATÉS	853 209,57	786 486,30
Valeurs mobilières de placement	2 999 247,72		D'AVANCE		
DISPONIBILITÉS			TOTAL DETTES	1 182 653,60	1 197 110,30
Banque - CCP - autres	763 442,78		TOTAL DU BILAN	5 692 419,02	5 458 340,85
CAISSE	559,80				
Charges constatées d'avance	92 405,22				
	4 014 739,60				

Depuis 1989, tous les résultats sont donnés en **hors taxes**.

Rappel : depuis 1992, nous avons décidé de respecter les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi toutes les sommes correspondent à l'année comptable 1998.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31/12/98 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes :

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 1998 qui est le chiffre d'affaires «comptable». En effet, fin 98 les cotisations perçues sont celles de 99 et non celles de l'année 1998.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les «bulletins verts» de 1998.

III. Ventes de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

Ce montant a diminué malgré de nombreuses ventes. Le prix de vente des brochures a baissé car nous avons pu obtenir des coûts d'impression moins élevés.

IV. Produits financiers

Nous plaçons notre argent en SICAV. En tant qu'association, nous ne sommes pas assujettis à l'impôt sur les plus-values réalisées lors des ventes.

En 1998, nous avons modifié notre portefeuille pour assurer un meilleur rendement. Nous avons vendu toutes les SICAV Poste Gestion que nous détenions à la Poste, pour acheter d'autres SICAV à la Poste, assurant, en principe, une meilleure plus-value.

Mouvements en 1998 :

- vente de 47 SICAV Poste gestion pour un montant de 709 112,03 F
- achat de 7 SICAV Tresorys pour un montant de 1 909 183,08 F
- vente de 4 SICAV Tresorys pour un montant de 1 106 858,53 F
- achat de 18 SICAV Poste Première pour un montant de 750 388,75 F

- vente de 14 SICAV Poste Première pour un montant de 583 706,70 F
- aucun mouvement sur les SICAV MONEDEN (Banque Casden Banque Populaire).

En ce qui concerne les SICAV vendues la différence entre leur prix de cession et leur prix d'achat a généré une plus value de 45 226,80 F.

La somme de 518 015,60 F correspond aux plus-values sur les quatre dernières années.

V. Prestations de service

Les recettes dues au serveur correspondent aux abonnements à la messagerie sur le 36 14. Le serveur a été arrêté au 30 juin 1998.

Les frais d'envoi correspondent aux frais d'expédition des bulletins et de brochures.

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

VI. Souscription à «EVAPM»

Aucune cette année.

VII. Produits exceptionnels

Les ristournes non versées, calculées à partir des cotisations 1997, sont remises à la disposition de la trésorerie nationale (voir côté dépenses, § I).

Les autres produits exceptionnels correspondent à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations et à des régularisations de factures antérieures à 1998.

Côté dépenses :

I. Ristournes aux Régionales

La ristourne aux Régionales comprend un «quota de brochures» et une somme versée après l'envoi durant l'année 1998 des comptes rendus financier et d'activité de la Régionale ainsi que l'état du stock de brochures.

Le montant de ces deux ristournes est voté, chaque année (n - 1), au Comité de juin de l'année précédente (n - 1) en même temps que les tarifs de cotisation de l'année correspondante (n) (en 95 : 22 F en «liquide» et 20 F en «brochures» ; en 96 : 22 F et 20 F ; en 97 : 22 F et 20 F ; en 98 : 900 + 200d + 20a en F et 20 F).

d : nombre de départements constituant la Régionale

a : nombre d'adhérents de la Régionale l'année n - 1



Cette année, pour la première fois, le montant de la ristourne en «liquide» est calculé sur la nouvelle base indiquée ci-dessus.

En 1998, seuls 147 760 F (sur 153 800 F) ont été versés aux Régionales. La Régionale de Nantes n'a pas touché sa ristourne en «liquide» car elle n'a pas envoyé les comptes rendus nécessaires.

Les sommes non versées aux Régionales (6 040 F, cette année) restent à la disposition du National (voir côté recettes, § VII).

La somme indiquée (150 780 F) correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 1999. Cette somme est calculée à partir des adhérents 1998, elle doit donc figurer dans le rapport financier 98 (voir pré-ambule).

II. Publications

Les frais d'impression du BGV sont stables. Depuis 1997, il y a un numéro supplémentaire pour l'inscription aux Journées Nationales.

Cette année, la Régionale d'Aix-Marseille a remboursé le bulletin vert n° 416 contenant le compte rendu des Journées Nationales de Marseille. Ainsi, le coût des bulletins verts en 1998 est inférieur à celui de 1997.

Bulletin n°414 : 6 900 exemplaires, 136 pages (+ un petit fascicule de 48 pages en 8 400 exemplaires), 93 740 F ; n°415 : 6 000 exemplaires, 136 pages, 58 300 F ; n°416 (compte rendu des Journées 1997) : 6 100 exemplaires, 152 pages, 55 610 F (remboursé par la Régionale d'Aix-Marseille); n°417 : 6 100 exemplaires, 124 pages, 51 300 F ; n°418 : 6 000 exemplaires, 128 pages, 27 080 F ; n°419 : 6 200 exemplaires, 128 pages, 34 240 F.

BGV n°78 : 6 600 exemplaires, 8 pages, 18 900 F ; n°79 : 6 000 exemplaires, 8 pages, 18 900 F ; n°80 (inscription aux Journées 1998) : 6 000 exemplaires, 16 pages, 23 750 F ; n°81 : 6 000 exemplaires, 12 pages, 18 900 F ; n°82 : 6 500 exemplaires, 12 pages (+ encart A3), 22 282 F ; n°83 : 6 700 exemplaires, 16 pages 19 200 F.

Nouvelles brochures : il y en a eu 5 en 1998.

Brochure EVAPM LP, 136 pages, 750 exemplaires, 21 610,98 F ; Brochure LP, mathématiques BEP secteur industriel, 1997 et 1998, 154 pages, 300 exemplaires, 9 459 F ; Jeux 5, 132 pages, 2 000 exemplaires, 36 187,43 F ; Maths en scène, maths en seine, 224 pages, 1 250 exemplaires, 42 117,89 F ; EVAPM 6ème fascicule 2, 168 pages, 1 000 exemplaires, 32 826,46 F ; ClasMath CLAsseur informatisé de documents MATHématiques (base de données lycée sur disquettes), 312 exemplaires, 27 393,76 F.

Nous avons aussi acheté 350 plaquettes «Galion thèmes» pour 12 250 F et 100 brochures publiées par l'ADCS pour 7 200 F.

De plus, comme tous les ans, il y a la brochure «Vote 98» : 5 200 exemplaires, 20 982 F.

III. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Ces frais sont en légère diminution par rapport à ceux de 1997. Pour un meilleur fonctionnement du Bureau, plusieurs lignes téléphoniques (téléphone et/ou télécopie) chez des collègues sont payées directement par l'association.

2) Traitement des employés

Cette année, nous avons employé pour une durée de deux mois une personne pour saisir des documents pour la constitution d'un CD-ROM EVAPM.

Nous employons à Paris deux secrétaires à plein temps et une femme de ménage (5 h par semaine). Nous employons en plus une secrétaire à mi-temps à Besançon en rapport avec les tests EVAPM.

3) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de la secrétaire comptable et du remboursement de la carte orange aux objecteurs de conscience. Depuis 1997, l'indemnité forfaitaire d'hébergement et de restauration (1 700 F par mois) n'est plus remboursée par le Ministère de l'Education Nationale.

4) Dons et libéralités

C'est ce que nous versons comme pourboire et cadeaux.

5) Remboursement de frais

Ils sont en légère diminution malgré la multiplication des activités au sein de l'Association (voir rapport d'activité). Depuis le 17 février 1996, la «nuit» est remboursée 250 F au lieu de 200 F et le repas 75 F (tarif maintenu). Les frais de transport sont remboursés sur la base du tarif SNCF 2nde classe.

IV. Frais de port et de routage

Frais de routage et d'affranchissement du bulletin vert :

n° 414 : 22 848,66 F ; n° 415 : 15 642,68 F ; n° 416 : 18 167,36 F ;
n° 417 : 12 720,29 F ; n° 418 : 11 748,03 F ; n° 419 : 11 119,33 F.

Frais d'affranchissement du BGV :

n° 78 : 5 325,99 F ; n° 79 : 4 649,18 F ; n° 80 : 5 675,29 F ; n° 81 :
5 381,21 F ; n° 82 : 5 289,06 F ; n°83 : 5 674,33 F.

Pour le bulletin vert le port comprend la manutention et les frais postaux. A compter du numéro 418, nous avons changé d'imprimeur.

Tandis que pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux ; les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

V. Frais EVAPM

Il n'y a pas eu de tests EVAPM cette année.

Ils correspondent à l'élaboration de la brochure EVAPM LP 95, à la préparation des tests EVAPM Terminale de juin 1999 et aux frais de stockage et d'affranchissements des brochures EVAPM.

VI. Charges exceptionnelles

1) Subvention et publicité

Nous avons versé une subvention d'un montant de 2 500 F à l'Association Maths en Jeans pour l'aider à financer l'envoi d'une délégation au congrès international junior de mathématiques, congrès qui s'est tenu à Berlin en août 1998.

2) Reversement abonnements jumelés

Cela correspond à ce que nous reversons aux quatre associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (AFEF, APBG, APISP et UDP).

3) Serveur

Le contrat a été résilié au 30 juin 1998.

4) Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).

5) Frais divers

Cela correspond à des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, à des créances irrécouvrables (certains établissements malgré une commande passée en bonne et due forme refusent ensuite de payer la facture) et à des frais bancaires (pour toucher les chèques venant de banques étrangères, la Banque de France, et souvent la banque étrangère, prélèvent une taxe).

VII. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/98) - valeur du stock initial (au 1/1/98)

Remarque :

En 1998, le Ministère de l'Education Nationale nous a versé 60 000 F pour rembourser la solde versée aux objecteurs de conscience mis à la disposition de l'Association pour l'année 1997. Pour l'exercice 1998, les indemnités versées aux deux objecteurs de conscience travaillant au local s'élèvent à 44 012,50 F, dont 24 037 F sont à la charge de l'Association (voir côté dépenses § III 3). Ces sommes n'ont pas à figurer dans le rapport financier, mais interviennent bien sûr dans le bilan. De plus, l'Association a payé aux objecteurs leur carte orange, somme qui n'est pas remboursée par le Ministère de l'Education Nationale (voir côté dépenses § III 3).

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité le 31 janvier 1998.

Michel BONN et Françoise MAGNA

IV - RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITÉ NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 1980 (voir Bulletin Vert n° 326 de décembre 1980), le quart du Comité National est à renouveler en 1999, soit la moitié des sièges nationaux.

Cette année, il y a 13 candidats pour 14 sièges à pourvoir.

Conformément à l'article 13 des statuts de l'Association, le Bureau a décidé de soutenir quatre candidats. De même, il a procédé au tirage au sort pour l'ordre de présentation des candidats.

Les remboursements des frais pour les déplacements se font dans la limite du tarif SNCF deuxième classe. Pour les collègues très éloignés (Antilles, Réunion), la prise en charge annuelle est environ le montant de la prise en charge pour les trois comités et le séminaire pour les collègues métropolitains les plus éloignés de Paris.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Jean BICHARA
Collège du Raizet
Abymes (Guadeloupe)

Candidature soutenue
par la Régionale de Guadeloupe
candidature soutenue par le Bureau

Alex BISSAINTE
Guadeloupe

Collège de VIEUX HABITANTS

Candidature soutenue
par la Régionale de Guadeloupe

Par notre candidature, nous pensons pouvoir apporter à l'A.P.M.E.P. :

- le témoignage d'expériences originales de popularisation des mathématiques que nous menons depuis 1989 en Guadeloupe au travers de différents médias et qui prennent en compte davantage la culture régionale et populaire.
- le témoignage du rôle libérateur des mathématiques.
- un supplément d'ouverture sur les cultures de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud.

Michel MERIGOT
Université, Nice

Candidature soutenue
par la Régionale de Nice-Corse

- Membre de l'APMEP depuis de nombreuses années, je souhaite continuer à œuvrer dans l'esprit de l'association.

Il me paraît souhaitable :

- de mieux faire connaître l'association, ses réflexions et ses travaux principalement auprès des nouveaux enseignants mais aussi à l'étranger.
- de défendre nos idéaux sur la formation initiale et continue des maîtres, sur la qualité de l'enseignement des mathématiques.

Enfin, j'aimerais participer à un groupe de travail qui s'intéresse à la mise en place du raisonnement.

Brigitte MOREL
IUFM, Ile de la Réunion

Candidature soutenue
par la Régionale de la Réunion

Depuis quatre ans, Daniel Berthe, membre du bureau de la Régionale APMEP Réunion, fait partie du Comité National. Ainsi, il a été un lien important entre notre Régionale et le National. Son mandat se termine en 99, et je souhaite que ce lien reste vivace, c'est pourquoi je pose ma candidature aux élections au Comité National, à la fois en tant que trésorière de la Régionale Réunion et en tant que formateur de P.E. à l'IUFM.

J'ai enseigné à tous les niveaux : maternelle, élémentaire, collège, lycée et mainte-

nant IUFM. A l'issue de ce parcours, je n'ai plus aucun doute sur l'importance de l'enseignement des mathématiques dans le premier degré. Pour avoir une action de formateur de P.E. qui prenne en compte cette importance, je compte participer aux travaux des commissions «formation des enseignants» et «premier degré».

De plus, si je fais partie du prochain Comité National, je me ferai porte-parole de tout membre de la régionale qui voudra bien apporter sa contribution aux travaux des différentes commissions.

Bernard PARZYSZ

IUFM, Metz

Animateur à l'IREM de Lorraine, enseignant à l'IUFM de Lorraine (formation des stagiaires de mathématiques) et à l'Université de Metz (entre autres, préparation au CAPES), j'anime également, à l'IUFM de Lorraine, une recherche relative à la formation initiale des Professeurs des écoles. Je suis donc totalement impliqué dans la formations - initiale et continue - en mathématiques des enseignants du Premier et du Second degré. Je fais en outre partie du groupe de travail APMEP «Problématiques Lycée» depuis sa création.

Membre du Comité national de l'APMEP de 1992 à 1996 et du Bureau national de 1994 et 1996, je souhaiterais continuer à m'investir dans la même voie, en m'attachant particulièrement à promouvoir, de la maternelle à l'université, un enseignement des mathématiques de qualité, ce qui suppose une formation des enseignants à la fois consistante et cohérente.

Candidature soutenue

par la Régionale de Lorraine

Pascale POMBOURCQ

Collège, Toulouse

J'essaie de participer, de manière active, à la vie de l'association depuis les journées nationales d'Albi. Je suis actuellement responsable de la commission 1er cycle au sein de la Régionale de Toulouse et je la représente à la commission collèges à Paris. Etant donnée la conjoncture actuelle, je souhaite m'investir davantage en apportant ma contribution à l'action de l'APMEP.

Candidature soutenue

par la Régionale de Toulouse

candidature soutenue par le Bureau

Jean-Claude SACHET

L.P. F. Dolto Olivet (45)

IUFM d'Orléans-Tours

Après mûre réflexion, je présente, une dernière fois avant la fin de ma carrière professionnelle, ma candidature au Comité national de l'APMEP. Dès mon adhésion à l'association au début des années 1980, j'ai axé mes efforts sur la défense d'un enseignement des mathématiques de qualité au niveau des lycées profession-

Candidature soutenue

par la Régionale d'Orléans - Tours

Candidature soutenue par le Bureau

nels, cycle où j'enseigne. J'ai pu m'exprimer à ce sujet dans l'éditorial «que fait l'APMEP... pour les L.P.» du bulletin vert n°414 de février-mars 1998. Certes les choses ont progressé dans le bon sens, grâce notamment au travail constructif et productif de la petite équipe qui constitue la commission «lycées Professionnels» de l'APMEP.

Malgré cela il reste encore beaucoup à faire pour mieux faire connaître l'APMEP dans les LP, améliorer nos productions, être plus présents dans les bulletins de l'APMEP.

C'est la poursuite de ces objectifs qui motive ma candidature, les contraintes familiales des week-ends consacrés à l'APMEP me le permettant à nouveau.

Ma première priorité sera de rechercher, et de trouver j'espère, de jeunes collègues PLP maths-sciences qui accepteront de se joindre à l'équipe existante, de la compléter, de la rajeunir et d'assurer dans les prochaines années une continuité, encore incertaine, de l'action de l'APMEP au niveau des mathématiques en Lycées Professionnels, qui en ont bien besoin.

Marie-Odile SACHET

Ecole primaire de Jouy le Potier (45)

**Candidature soutenue
par la Régionale d'Orléans - Tours
Candidature soutenue par le Bureau**

L'APMEP se présente généralement comme une association des enseignants de mathématiques «de la maternelle à l'Université»

Adhérente depuis des années à l'association, je prends connaissance des bulletins (verts et BGV), je participe, lorsque les dates sont compatibles avec le calendrier scolaire, aux journées nationales et je dois avouer que mes attentes ne sont pas comblées par les rubriques ou débats concernant l'enseignement des mathématiques en classes maternelles et primaires.

Pour y avoir participé à une époque pas si lointaine, j'ai l'impression que les débats de la commission élémentaire de l'APMEP sont plus ceux d'une commission «formation des maîtres» que ceux qui touchent de près les questions pédagogiques ou institutionnelles que se posent les maîtres du terrain dans leurs classes.

Une réforme de l'organisation des enseignements en trois cycles pluriannuels s'est mise en place à l'école maternelle et primaire. Je pense que l'APMEP devrait en tenir compte, par exemple en adaptant ses brochures de la série «Elem-maths» qui sont encore organisées par niveaux de classe (et non par cycles).

J'enseigne au cycle 3 et pense que l'APMEP est le lieu associatif le plus adapté à ouvrir des débats de fond sur les mathématiques à l'école maternelle et élémentaire, ce qui justifie ma candidature au comité. Je souhaite que ma démarche soit suivie à l'avenir, par d'autres enseignants des écoles, pour qu'une équipe d'enseignants de terrain puisse se constituer, travailler et faire progresser dans l'association, la place consacrée à l'enseignement des mathématiques dans les classes maternelles et primaires, point de départ fondamental d'une bonne scolarité en mathématiques dans le second degré.

Claude TERRAS

Lycée, Pau

**Candidature soutenue
par la Régionale de Toulouse**

C'est au lycée Barthou à Pau, où j'enseigne dans une «prépa HEC» depuis quatre ans que j'ai réellement découvert l'association à mon retour de coopération. A l'occasion des journées nationales, j'ai pu mesurer à quel point l'APMEP était une source d'enrichissement.

Pour mieux faire partager à l'association mes interrogations, mon expérience et mes propositions, je pose cette année ma candidature au comité national.

- Mes interrogations : (les questions sont plus faciles à formuler que les réponses..) :

- Comment faire pour que notre discipline soit toujours plus formatrice (donner du sens, introduire la modélisation)

- Comment faire pour que l'extrême richesse du travail qui se fait dans l'association soit mieux diffusé (recrutements, animations..)

- Mon expérience :

- les militants de l'APMEP à Pau se sont investis avec d'autres associations dans l'organisation d'une manifestation scientifique intitulée «Le hasard, la vie, les jeux» qui présentait des expositions interactives, des conférences, des spectacles, une cinquantaine de classes est venue visiter les expositions. C'est à mon sens une des missions de l'APMEP que de promouvoir ce type de manifestation.

- Un projet :

- constituer une base de données sur Internet cherchant à fournir, pour chaque notion mathématique, un exemple convaincant d'utilisation pour le plus grand public ; ce projet pourrait être lancé par un groupe de personnes motivées et ensuite nourri sur le Net par des contributions variées.

Luc TIENNOT

IUFM, Corse

**Candidature soutenue
par la Régionale de Corse**

Je suis professeur de mathématiques depuis 1985 en collège, lycée, université dans les académies de Toulouse et la Réunion. J'assure aussi depuis cette date des formations de formateur en astronomie et en informatique. Il me manquait donc la partie «de la maternelle au cycle 3 de l'école élémentaire» de notre beau slogan. Je travaille actuellement à y remédier, car je suis depuis cette rentrée nommé à l'IUFM de la Corse. Il s'agit du plus petit IUFM de France et j'ai donc en charge la totalité des formations, initiales et continuées, des futurs collègues de l'enseignement primaire et secondaire du site de Bastia.

Pendant ces quatre dernières années, j'ai participé au groupe IREM «mathématiques et informatique» de Roger Cuppens, travaillant surtout sur Cabri-géomètre et les calculatrices formelles. Je travaille cette année à un projet d'équipement des écoles et de formation des collègues de l'académie de la Corse à Cabri-géomètre et à ce que cet environnement peut apporter à l'enseignement de la géométrie à l'école.

Très attaché à la structure IREM et à ce qu'elle permet, j'aimerais œuvrer, avec le soutien de l'association, à la création d'un IREM, même modeste, en Corse permettant de fédérer les énergies des collègues qui regrettent l'absence de cette structure et qui auraient besoin de cet indispensable lieu de formation, d'information, d'échange et (cela ne nuit pas !) de convivialité.

C'est dans la formation des enseignants, par exemple au sein de la Commission Formation des Maîtres, que je souhaiterais m'investir si j'étais élu au Comité National.

Denis VERGES

Lycée, Seyresse (40)

**Candidature soutenue
par la Régionale d'Aquitaine**

Professeur en Lycée, adhérent sans responsabilité depuis trente ans à l'APMEP, je suis prêt à renvoyer l'ascenseur en aidant l'association au plan national pour défendre nos idées, participer à la commission Lycées et au groupe banque d'énoncés.

Colette ASTIER

Lycée P.P. Riquet - Saint-Orens de Gameville (31)

**Candidature soutenue
par la Régionale de Toulouse**

Enseignante depuis 1976, j'ai travaillé principalement en lycée dans le cycle première-terminale en série C puis S, en France et à l'étranger (coopération). En outre, j'ai animé de 1995 à 98 un groupe de Recherche - Formation MAPPEN sur la liaison lycée - post-bac en mathématiques.

Ces expériences m'ont permis d'approfondir ma réflexion sur le sens de la formation mathématique du lycéen et sur l'importance du rôle des enseignants en tant que conseillers auprès des lycéens pour leur orientation post-bac. La cohérence de cette formation et la pertinence de ce conseil pour l'orientation du lycéen passent par une véritable équipe pédagogique disciplinaire et pluridisciplinaire au sein de l'établissement scolaire.

De plus, je peux mesurer sur le terrain, à l'occasion de mon activité de chargée de mission auprès des I.P.R. de mathématiques de l'académie de Toulouse, tout l'intérêt des parcours pédagogiques diversifiés mis en œuvre avec réussite dans certains collèges.

Au sein du comité national de l'APMEP, je me propose notamment d'agir pour contribuer à :

- favoriser la mise en situation de l'élève dans une activité interdisciplinaire qui accroît sa motivation et sa participation; c'est certainement un objectif des TPE qui doivent voir le jour avec la réforme des lycées.

- dynamiser :

- le travail en équipe des enseignants, au sein de chaque établissement, dans l'intérêt de l'élève ;

- la formation des élèves au travail en équipe, compétence aujourd'hui incontournable dans la vie professionnelle.

Jean-Paul BARDOULAT

Lycée, Foix (09)

**Candidature soutenue
par la Régionale de Toulouse**

Bien qu'ayant déjà été élu au comité national de l'APMEP à deux reprises et estimant qu'il est préférable de laisser la place aux «jeunes», je sou mets cependant, une nouvelle fois, ma candidature à votre approbation. Depuis quelques années, dans le cadre des relations avec les associations de professeurs de mathématiques des pays étrangers, je m'efforce, en collaboration avec nos amis Belges de la SBPMef, de constituer une fédération d'associations de professeurs de mathématiques des pays de l'Union Européenne. Face aux problèmes auxquels l'enseignement des mathématiques est confronté dans les différents pays, il est souhaitable de mettre en commun, avec nos collègues étrangers, nos expériences et nos compétences. A quoi bon reproduire, quelque part les erreurs commises ailleurs ? De plus, l'Europe de l'éducation se fera un jour, peut-être plus vite qu'on ne l'imagine, l'APMEP doit y participer mais seule son influence sera réduite. Comme cela a été annoncé aux journées nationales de Rouen, cette fédération devrait naître au printemps prochain, je la voudrais à l'image de l'APMEP, c'est-à-dire forte, dynamique et efficace. Souhaitant y représenter l'APMEP il me paraît souhaitable de faire partie du comité national, donc d'y être élu.